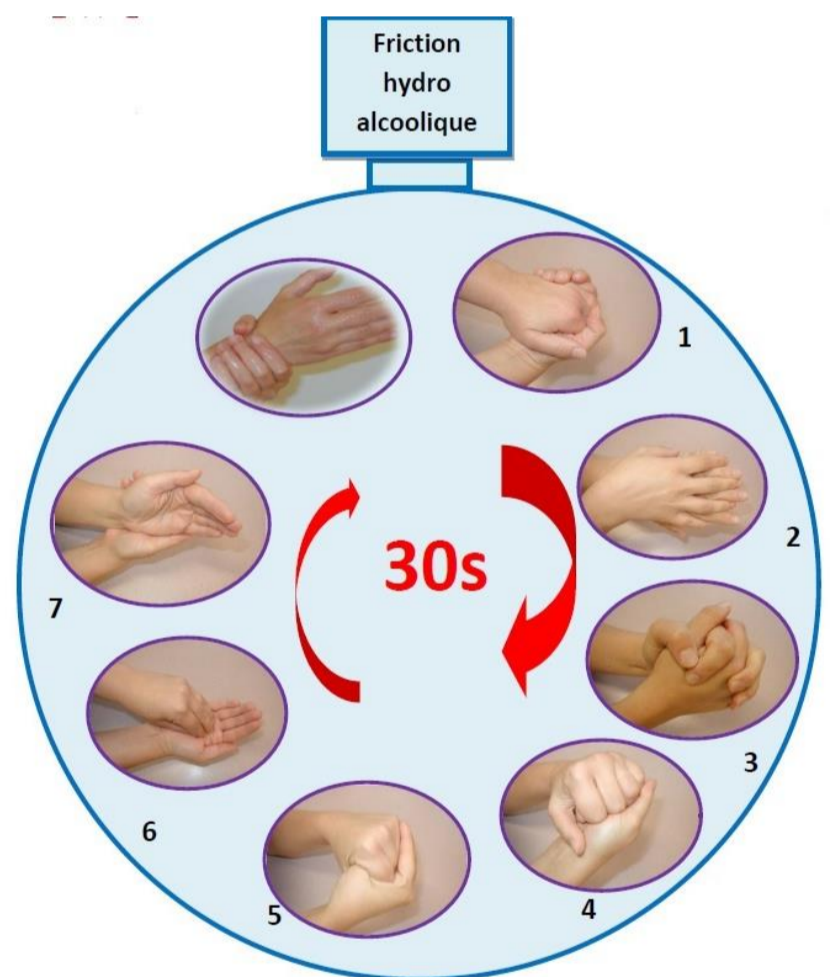




Le port du masque chirurgical est obligatoire dès l'entrée dans le bâtiment et tout au long de votre visite.

Merci de bien vouloir vous désinfecter les mains à l'aide de la solution hydro-alcoolique mise à votre disposition et renseigner le registre des entrées.



Merci de privilégier les rencontres dans le parc de l'établissement. Les visites en chambre sont limitées à 2 personnes en plus du résident.